

COMPTE RENDU du CONSEIL DE QUARTIER TRIANGLE D'OR
Du 2 octobre 2014

Tribune

Mme Jeanne d'Hauteserre	Maire du 8 ^{ème} arrondissement
Mme Sophie Boyer Chammard	Adjointe au Maire
M. Jean-Marie Dedeyan	Référent du Conseil de quartier
Mme Marie-Antoinette Isnard	Membre du Bureau du Conseil
Mme Anne d'Hautichamp	Membre du Bureau du Conseil
Mme Estelle Sticozzi-Bosse	Membre du Bureau du Conseil
M. Jean Mendili	Membre du Bureau du Conseil

Déroulement

J.M Dedeyan ouvre la séance en souhaitant la bienvenue au Maire, aux élus présents et aux participants.

Il propose à Mme d'Hauteserre d'évoquer, d'abord, sa perception du 8^{ème} et du quartier, après 6 mois de mandat municipal qui lui ont permis d'en appréhender concrètement les enjeux, les besoins et les contraintes, avant de donner la parole à la salle.

Mme d'Hauteserre souligne que le 8^{ème} arrondissement est riche d'une des zones à très fort potentiel commercial et touristique, avec une forte densité d'entreprises et un demi-million de visiteurs par jour.

Etiqueté comme privilégié, notre arrondissement n'a pas été une priorité du Maire de Paris pendant les 13 dernières années. Or, les besoins de ses habitants sont réels. Qu'il s'agisse de la sécurité des biens et des personnes, du cadre de vie, de l'environnement, du patrimoine ou de l'activité économique et commerciale, notre objectif est d'être des élus de terrain, de dialoguer avec la population et de l'aider à vivre dans un arrondissement sécurisé, propre, soucieux de ses espaces verts et d'un cadre de vie agréable pour toutes les générations.

La sécurité

Dès son élection, Mme le Maire, a exprimé les préoccupations de son équipe municipale en matière de sécurité des personnes et des biens. A sa demande, le Préfet de Police a mis en place, le 28 juin, sur les Champs Elysées et leurs abords, une Brigade Spécialisée de Terrain (BST) composée de 24 agents.

En liaison avec le Commissariat du 8^{ème} et les partenaires institutionnels du secteur, cette Brigade s'efforce d'anticiper les faits ou les événements susceptibles de générer des troubles et d'y répondre très rapidement, seule ou avec des renforts adaptés. Un premier bilan de son activité sera dressé en novembre.

M. Cathalan, Président du Comité Montaigne précise que 4 caméras supplémentaires ont été ajoutées par la Préfecture sur l'avenue Montaigne et Place François 1^{er} et qu'au nom des commerçants de son Comité, il va demander que des caméras permettant de voir ce qui se passe sur les trottoirs soient également installées pour faciliter le travail des policiers en cas de vol ou d'agression.

Il rappelle qu'en cas de vol, les commerçants du quartier peuvent déposer plainte au Commissariat Central du Grand Palais avec une simple pièce d'identité, sans avoir à produire un extrait Kbis du Registre du Commerce.

Le Conseil de Quartier suggère, en outre, l'installation de cameras à l'angle Alma/Marceau.

Mme Le Maire rappelle que le 8^{ème} arrondissement, notamment son Triangle d'Or, représentent une vitrine de Paris et de la France aux yeux du Monde. La nouvelle Maire de Paris, Mme Anne Hidalgo, en est d'ailleurs bien consciente.

Mme Marie-Antoinette Isnard évoque, à ce propos, les perturbations subies par les riverains de l'avenue George V aux abords de l'Ambassade de Chine lors des manifestations de diverses associations. Les barrages établis par la Police à cette occasion s'arrêtaient auparavant à la hauteur de la rue de la Trémoille. Or ils descendent depuis 2 ou 3 ans jusqu'au bas de l'avenue, ce qui gêne beaucoup l'activité des cafés/restaurants et ne tient pas suffisamment compte des besoins d'accès des riverains ...

Il est alors rappelé que la sécurité des Ambassades relève des conventions diplomatiques inter-Etats et non de la compétence du Maire.

Le vœu d'une démarche amiable du Maire auprès du Préfet de Police est, alors, formulé.

Eclairage

Le Bureau du Conseil de Quartier a déjà appelé l'attention de la Mairie sur l'insuffisance d'éclairage des trottoirs de certaines artères, notamment avenue Montaigne, rue de Cérisoles et rue de Boccador à la hauteur de l'enseigne « Apostrophes ».

Mme d'Hautesserre informe les participants qu'une équipe de techniciens et d'ingénieurs de la Ville de Paris est venue récemment sur place, et qu'en 2015 une consultation va être lancée sur l'éclairage de l'avenue Montaigne et de ses trottoirs.

Voirie

L'existence de trous dans les trottoirs de différentes artères du quartier ayant été signalée par plusieurs participants, il est précisé que, dans la conjoncture actuelle, la Mairie de Paris manque de crédits. Pour chaque trou signalé, une fiche documentée doit être transmise à la Direction des Finances qui décide s'il y a danger ou urgence ...

Propreté

Le Bureau du Conseil de Quartier a déjà appelé l'attention sur les problèmes récurrents qui se posent, d'une part, pour le nettoyage des artères les plus fréquentées, d'autre part au niveau des horaires et de la fréquence de collecte des ordures ménagères.

Les services de la Mairie en sont conscients ; mais il apparait que ces difficultés résultent principalement de congés et d'arrêts maladie au sein du personnel, ce qui perturbe parfois la collecte et le nettoyage.

Le Bureau souligne cependant que les clients des enseignes de restauration rapide des Champs Elysées ont tendance à se débarrasser de leurs bouteilles vides et des emballages dans les rues adjacentes et qu'il faut en tenir compte pour l'organisation du nettoyage.

Commerces de proximité

A une question posée sur la disparition des petits commerçants, notamment dans le commerce de bouche, qui contribuaient au maintien d'un esprit de quartier, Mme le Maire répond qu'elle l'a constatée également et la déplore. L'évolution des pratiques dans les entreprises et la diminution du nombre d'habitants font qu'il y a moins de potentiel commercial dans le quartier pour ces commerçants où le prix du m² (vente ou location) ne cesse d'augmenter.

Mme d'Hauteserre et son équipe municipale entendent, par conséquent, dynamiser le commerce de proximité et soutenir les associations de commerçants et leurs initiatives en matière d'animation.

Mais, elle souhaite que certains commerçants respectent mieux leurs obligations (présence de cartons et palettes sur quelques trottoirs) ou leurs engagements au regard de la réglementation des façades (patinage de la dorure trop clinquante de la grande porte qui jouxte une enseigne rue Marbeuf), pourtant réaffirmés lors d'une précédente réunion du CCQ.

Nuisances sonores

Après l'évocation rapide de quelques nuisances nocturnes aux abords des établissements ouverts la nuit, une participante déplore les bruits qui accompagnent les déménagements des décors du Théâtre des Champs Elysées.

Mme le Maire lui confirme qu'elle va en parler avec le Directeur du Théâtre.

M. Laurent Jeannin-Nallet, Vice-président de l'Association de Défense des Droits du Piéton évoque les dépassements de surface autorisée de terrasses, notamment sur les Champs Elysées et avenue George V. Ces extensions gênent la circulation des piétons, parfois même de personnes à mobilité réduite.

Mme le Maire lui répond que dans une conjoncture difficile au plan économique, avec un mois d'août « pourri » à Paris, elle a demandé un peu de tolérance (seulement pour le mois de septembre) envers des établissements installés sur l'avenue des Champs-Elysées qui « débordent de 60 cm » ne mettant pas en danger la vie des piétons sur cette avenue très large ! Elle rappelle que les abus sont systématiquement sanctionnés dès qu'ils sont avérés.

M. Vincent Baladi, adjoint au Maire en charge des acteurs économiques, précise qu'il est cependant procédé régulièrement à des contrôles et que toute autorisation accordée est accompagnée d'une copie du règlement modifié (en vigueur depuis 2013) pour l'installation des étalages et terrasses sur la voie publique.

Point sur les vœux émis par le Conseil du Triangle d'or

- *Installation d'un parcours de détente/santé le long des cours La Reine et Albert 1^{er}*

Le Maire et les élus approuvent ce vœu et en soutiennent la réalisation. Une étude de faisabilité doit être lancée prochainement.

- Restauration du kiosque à musique situé derrière le Petit Palais

Mme d'Hautesserre précise qu'un budget de 155 000 € a été voté par le Conseil de Paris. Elle attend que les services de la Ville se mettent au travail.

En réponse à une question et à des suggestions du référent sur l'animation de ce kiosque à musique, Mme le Maire précise que M. Jean-Claude Legrand, membre du Comité des Fêtes du 8^{ème} et membre du Conseil de Quartier Elysées/Madeleine doit évoquer les projets de programmation lors d'une prochaine réunion du Comité des Fêtes.

- Restauration des fontaines du Rond-Point des Champs Elysées

Mme d'Hautesserre considère qu'en raison du coût des travaux, un tel projet ne peut être financé par la Ville dans la conjoncture actuelle. Seul le recours à un mécène permettrait d'envisager cette restauration pourtant si utile à l'animation du Rond-Point des Champs Elysées et des avenues Montaigne et Franklin Roosevelt.

Un participant demande si, dans l'hypothèse où un mécène se ferait connaître, le principe de la non affectation spécifique des recettes budgétaires ne risque pas d'empêcher cette restauration...

Relance du Comité Elysées/Marbeuf

Le Bureau du Conseil de Quartier rappelle qu'une réunion a été tenue, il y a 4 ou 5 ans, sur l'opportunité de la création d'un « Comité Marbeuf », en vue, notamment, d'organiser des éclairages et des animations à l'approche des fêtes de Noël.

Dans la conjoncture actuelle, il lui paraît judicieux de poser la question de l'opportunité d'un comité « Elysées /Marbeuf » ouvert aux commerçants et aux grandes enseignes de l'avenue George V et de la rue Marbeuf. Dans cette perspective, le Bureau a sollicité l'avis de M. Cathalan, Président du Comité Montaigne.

M. Cathalan précise que le Comité Montaigne réunit une soixantaine de marques et enseignes de luxe implantées avenue Montaigne et rue François 1^{er}, pour en faire rayonner l'image dans le monde.

A l'origine, le Président du Comité était le principal dirigeant d'une grande enseigne. Cette présidence est aujourd'hui une activité à plein temps car il faut coordonner l'activité du Comité, assurer les relations institutionnelles avec les élus et la Police, concevoir et préparer les manifestations événementielles, organiser la communication ...

Pour lancer un Comité Elysées/Marbeuf qui joue son rôle, il convient à ses yeux de prévoir :

- Un noyau dur de commerçants qui acceptent de se mobiliser
- Un local (Bureau + salle de réunion)
- Un(e) président(e) qui l'anime et assume les relations institutionnelles
- Des animations correspondant à l'esprit du quartier et finançables par les adhérents.

Il est, alors, proposé de prendre d'abord quelques contacts exploratoires avec des responsables des commerces et enseignes concernés, avant d'organiser des réunions plus larges sur la création de ce Comité car, dans la conjoncture actuelle, la mobilisation d'un nombre suffisant de partenaires sera sans doute difficile...

Mme Boyer Chammard, adjointe au Maire, chargée de la Démocratie locale remercie alors les participants et se réjouit du dialogue très ouvert instauré dans le quartier du Triangle d'Or par son Conseil de Quartier. Elle précise que le renouvellement du Bureau de ce Conseil aura lieu au cours du premier semestre 2015

Mme d'Hautesserre se réjouit également de cette rencontre et propose de revenir dans 6 mois poursuivre ce dialogue très utile pour un Maire et ses adjoints qui entendent « rester à l'écoute des perceptions, des préoccupations et des besoins de votre quartier et de votre arrondissement ».